

Le marché bancaire englobe tous les acteurs intervenant dans la banque, qu'il s'agisse d'établissements financiers, de clients, de déposants, d'emprunteurs ou de régulateurs.

Définition du marché bancaire :

Le marché bancaire est le lieu où se rencontrent des particuliers et des entreprises en quête de financement. C'est aussi un endroit où les banques peuvent proposer de nombreux produits pour satisfaire cette demande.

Les autorités publiques jouent un rôle clé dans l'organisation et la structure du marché bancaire.

Leur objectif peut être de promouvoir une conception libérale de l'économie, donc un marché ouvert à la concurrence, ou de privilégier une conception protectionniste afin de placer les intérêts nationaux à l'abri de la concurrence étrangère.

Le marché bancaire a longtemps été la chasse gardée des banques traditionnelles. Aujourd'hui, il est de plus chamboulé par des nouveaux acteurs bancaires, dont les « fintech ».

À noter : les fintech sont des start-up utilisant les technologies de l'information et de la communication dans le but de baisser les coûts des services et de s'imposer progressivement sur tous les segments du marché bancaire (moyens de paiement, crédits, gestion de patrimoine, épargne, affacturage, etc)¹.

Principales composantes

Le marché bancaire est essentiellement composé des établissements financiers, de leurs clients (déposants, emprunteurs, etc) et des régulateurs.

Établissements financiers :

Sur le vieux continent, le total de bilan des banques de la zone euro, principales entités du marché bancaire, représente environ 3,5 fois le PIB global de la zone.

Bon à savoir : au-delà de la zone euro, 2 pays ont des secteurs financiers représentant plus de 4 fois leur PIB, le Royaume-Uni et le Danemark.

En France, selon les chiffres de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le produit net bancaire a progressé de 7,3 % entre 2014 et 2015. Il dépasse 110 milliards d'euros (109 milliards en 2014).

L'essentiel du marché bancaire français est occupé par les établissements de crédit. Ils reçoivent des fonds remboursables du public et peuvent octroyer des crédits (article L 511-1 du Code monétaire et financier).

¹ <https://banque.pagesjaunes.fr/astuce/voir/682007/marche-bancaire#:~:text=Le%20march%C3%A9%20bancaire%20englobe%20tous,d%C3%A9passant%20110%20milliards%20d'euros>

Ces établissements regroupent notamment les banques, les banque mutualistes (ou coopératives) et les établissements de crédit spécialisé (ECS), dont l'activité est limitée (distribution de crédits à la consommation, de crédits-bail mobiliers ou immobiliers, etc).

À côté des établissements de crédit, on trouve les sociétés de financement (SF) qui effectuent des opérations de crédit dans les limites définies par leur agrément (article L 511-1 du Code monétaire et financier).

Pour leur part, les prestataires de services d'investissement (PSI) assurent la réception et la transmission d'ordres de bourse, l'exécution d'ordres pour le compte de tiers, etc.

Clientèle

Près de 99 % des Français ont un compte bancaire. La France, où le taux d'épargne dépasse 15 %, est l'un des marchés bancaires européen où le maillage bancaire est le plus dense. Selon les statistiques de la Banque centrale européenne, on y comptait près de 38 000 agences en 2015.

Chaque année, 19 milliards de paiements sont effectués sur le marché bancaire, dont près de 50 % de paiements par carte.

Le crédit est la principale activité des banques. À la fin de novembre 2016, elles avaient alloué 1 086 milliards d'euros de crédits aux ménages (891 milliards d'euros d'encours de prêts immobiliers).

Après une hausse de la désintermédiation bancaire (financement direct des entreprises auprès des marchés financiers), les taux bas, voire négatifs, ont ramené les entreprises vers le marché bancaire. Fin 2016, 909 milliards d'euros de crédit étaient accordés aux entreprises.

Régulateurs

Le marché bancaire français est l'un des plus régulés au monde. Tout établissement de crédit, ou toute société de financement, est tenu d'adhérer à un organisme professionnel ou à un organe central affilié à l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI).

Parmi ces organismes, on recense notamment la Fédération bancaire française (FBF), l'Association française des sociétés financières (ASF) et la Conférence permanente des caisses de crédit municipal (CPCCM).

Marché bancaire et autorités d'agrément

Un cran au-dessus, le marché bancaire est coiffé par les autorités d'agrément, de contrôle et de réglementation.

Parmi elles, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a pour mission de prendre les décisions individuelles d'agrément des établissements de crédit, des sociétés de financement et des entreprises d'investissement.

L'autorité des marchés financiers (AMF), quant à elle, est chargée de réglementer et de contrôler l'ensemble des opérations financières portant sur des sociétés cotées.

Présentation du marché monétaire interbancaire Algérien:

Le marché monétaire interbancaire² est un segment fort du marché monétaire. Il est, par excellence, le lieu de confrontation entre les offres et les demandes de liquidité des banques, établissements financiers et autres intervenants. Les intervenants échangent de gré-à-gré la liquidité bancaire à court terme.

La Banque d'Algérie assure le fonctionnement du marché interbancaire et y assume, à titre transitoire, le rôle d'intermédiaire.

Le nombre d'intervenants sur le marché monétaire interbancaire élargi est actuellement de 40 intervenants, dont 28 banques commerciales et établissements financiers et 12 institutions financières non bancaires.

Dans le cadre du développement du marché monétaire interbancaire, la Banque d'Algérie a entrepris et réalisé plusieurs actions destinées à améliorer la transparence, l'efficacité des mécanismes de négociation et l'accroissement de la sécurité du marché par la mise en place d'un dispositif moderne de télé-transaction.

La Banque d'Algérie communique régulièrement les informations financières relatives aux opérations réalisées sur ce marché (volume, maturités, taux moyen pondéré des opérations au jour le jour, taux moyen mensuel du marché monétaire et taux annuel monétaire).

² <https://www.bank-of-algeria.dz/presentation-du-marche-monetaire-interbancaire/>